



**Invitation aux Assises
et à l'Assemblée générale
de l'Association d'entraide
pour la presse paroissiale
du 11 octobre 2018 (9h à 17h)**

Réalité / mission & médias paroissiaux

**Les médias paroissiaux comme moyens
d'évangélisation et de dialogue avec tous**

Annecy, le 9 septembre 2018

À l'intention des membres des équipes des
journaux paroissiaux (adhérents AEPP),
rédacteurs et diffuseurs, aux DEI et chargés de
com des diocèses concernés par l'AEPP

Chers amis,

Le **11 octobre 2018** se tiendront les prochaines Assises annuelles de notre **Association d'Entraide pour la Presse Paroissiale** (AEPP). Nous vous donnons rendez-vous cette année en Savoie, à Notre-Dame de Myans, près de Chambéry. Nous nous retrouverons à la **Maison de rencontres spirituelles, 48 rue du Sanctuaire, 73800 Myans** / tel : 04 79 28 89 11. Vous êtes cordialement invités à ces **Assises** avec les membres de votre équipe et/ou avec des diffuseurs.

Les membres du Conseil d'Administration de l'AEPP nous soutiendront tout au long de cette journée. Nous serons accompagnés, dans notre réflexion, par les professionnels de Bayard Service.

Bien cordialement,
Amitiés à toutes et à tous.

*Bernard Bidaut
Président de l'AEPP*

Président : Bernard BIDAUT - b.bidaut@diocese-annecy.fr - tél. 06 24 43 14 71
Vice-président : Yannick ANGELLOZ-N. / y.angeloz@diocese-annecy.fr
Secrétaire : Pascale SARTORIUS sartorius.pascale@orange.fr

www.presse-aepp.fr
La proximité et le sens !

Programme

Réalité / mission & médias paroissiaux

Les médias paroissiaux comme moyens d'évangélisation et de dialogue avec tous

Temps d'accueil

Accueil et remise des dossiers
(café et boissons chaudes) 9h à 9h30

Temps de prière 9h30 à 9h40

Évangile du jour, prière et Notre Père

Présentation de la journée 9h45 à 10h15

Présentation du vote de la meilleure couverture
Description du plan de la journée et du thème

Collecte des questions et des réactions

Reprise de l'ensemble des questions (celles reçues par courrier, celles exprimées sur place. Échange avec les membres du Conseil d'administration de l'AEPP et Bayard Service autour de ces questions)

Petite conclusion

Repas servi sur place à 12h45

(précisez à l'inscription si vous avez des contraintes alimentaires)

Intervention de Nicolas Legagneur, animateur de diffusion pour l'AEPP.

(échos et expériences de terrain) 14h

Reprise des discussions du matin

(table ronde) 14h45

Conclusion de la journée

Résultats du concours de couvertures,
propositions et projets 15h45

Envoyez-nous en avance vos questions pour la discussion du 11 octobre au matin, si vous le voulez.

Vos questions pourront porter sur tous les sujets relatifs à votre journal.

Assemblée générale

16h / Présentation des membres du CA
Salutation des anciens membres présents

Rapport d'activités

Rapport financier

Élection d'administrateurs

Fin 17h

Renseignements pratiques



Concours de la meilleure couverture

N'oubliez pas d'emmener avec vous quelques exemplaires de votre journal.



Coût et tarifs

N'hésitez pas à demander à votre paroisse une aide financière pour votre participation à cette journée. (10 € par personne. Le reste est pris en charge par l'AEPP. L'association peut délivrer un reçu).



Inscriptions et paiement

Il est préférable de s'inscrire en ligne (sur www.presse-aepp.fr). Le règlement de votre participation aux frais se faisant sur place. Mais attention : il est obligatoire de s'inscrire avant le 3 octobre 2018 / le nombre de places est limité à 100 personnes.



Internet

Consultez le site de l'AEPP : www.presse-aepp.fr/assises pour tous les renseignements utiles dont vous auriez besoin (programme, information sur l'association, coordonnées et moyens pour se rendre à Myans...).



Formation

Toujours sur le site : renseignez-vous sur les multiples propositions de formation des Mardis de Saint-Jean (en région, sur votre diocèse). Le programme 2018-2019 est en cours d'élaboration. En collaboration étroite avec Bayard Service.

Inscription

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur <http://www.presse-aepp.fr/inscription>



ASSISES AEPP 2018

Renvoyer cette fiche d'inscription à : **AEPP - Nicolas Legagneur**

Savoie Technolac - CS 20308 - 73377 Le Bourget-du-Lac avant le 3 octobre 2018

Une participation de 10 € par personne vous sera demandée. Le reste des frais est pris en charge par l'AEPP.

Un reçu pourra vous être fourni. [IMPORTANT] : *Pensez à amener quelques exemplaires de votre journal.*

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe ou portable :

Courriel :

Paroisse :

Nom du journal, média ou service :

Vous êtes : rédacteur diffuseur directeur de publication autre